



Séance du 02/05/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 198

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160320

Direction en charge : Education et Petite Enfance

Objet : Faciliter l'accès des élèves à des activités artistiques, culturelles, sportives, à la citoyenneté, au développement durable – Montreynaud Education – Caisse d'Allocations Familiales de la Loire (CAF Loire) – Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) - Versement de subventions – Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 22/04/2016

Compte rendu affiché le : 03/05/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Marie-Dominique FAURE) Mme Alexandra CUSTODIO (pouvoir à Mme Brigitte MASSON) Mme Marie-Eve GOUTELLE (pouvoir à M. Michel BEAL) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Charles DALLARA) Mme Anne-Françoise VIALON (pouvoir à M. Gilles ARTIGUES) M. Jean-Noël CORNUT (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) M. Robert KARULAK (pouvoir à Mme Christiane JODAR)

Absents :

M. André FRIEDENBERG; Mme Marie-Hélène THOMAS; M. Maurice VINCENT; Mme Pascale MARRON; M. Olivier LONGEON; M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE; M. Florent PIGEON; Mme Stéphanie MOREAU; Mme Nadia SEMACHE; Mme Maryse BIANCHIN; M. Pierrick COURBON; Mme Myriam ULMER

Politique : *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 198

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Dossier : 160320

Direction en charge : Education et Petite Enfance

Objet : Faciliter l'accès des élèves à des activités artistiques, culturelles, sportives, à la citoyenneté, au développement durable – Montreynaud Education – Caisse d'Allocations Familiales de la Loire (CAF Loire) – Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) - Versement de subventions – Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Plusieurs associations, établissements scolaires présentent des projets et organisent des activités pour les élèves, et à ce titre sollicitent des subventions auprès de la ville de Saint Etienne. L'aide de la Ville permet de faire découvrir des activités artistiques, culturelles et sportives, favoriser l'éducation à la citoyenneté, au développement durable et l'égalité entre les élèves.

□ **Motivation et Opportunité :**

La municipalité aide en priorité les projets qui répondent aux critères suivants :

- intérêt local incontestable,
- découverte d'activités artistiques, culturelles et sportives nouvelles, innovantes ou en lien avec des événements d'actualité,
- sensibilisation ou éducation à la citoyenneté ou au développement durable, notamment en lien avec l'amélioration des comportements en dehors du cadre familial,
- actions pédagogiques, ludiques et informatives en lien avec les thématiques retenues par la Ville,
- pertinence du projet au regard des programmes scolaires

□ **Contenu :**

SUBVENTIONS AIDE AUX PROJETS

Nom de l'association	Objet de la demande	Montant de la subvention proposée
Montreynaud Education	Ludothèque	1 000,00 €
CAF Loire	Ludothèque - Centre social de Beaulieu	4 000,00 €
AMOPA	Lutte contre l'illétrisme	1 000,00 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC : 6.000€

dont personnel mis en oeuvre :

Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	6.000€					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver le versement de subventions pour un montant total de 6.000€ à Montreynaud Education, à la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire (CAF Loire) ainsi qu'à l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) .

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2016 Dépenses : chapitre 65 - article : 6574
Résultat du vote : 47 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Samy KEFI-JEROME